

## Intervention semestre européen

Monsieur le Président, Monsieur le Président en exercice du Conseil, vous nous avez dit que vous étiez là pour recueillir nos points de vue et les transmettre au Conseil. Sachez – et vous vous en souvenez – que toute l'affaire du semestre européen a été élaborée et mise en place à cause du caractère faible du pilier économique de l'Union économique et monétaire. Ce pilier ne peut exister sans démocratie au niveau européen, ni sans démocratie au niveau national. C'est le sens de ce débat ici, et c'est la raison pour laquelle nous vous demandons de porter clairement le message qu'effectivement, ce Parlement adresse au Conseil.

Simplement, je constate qu'aujourd'hui, le Conseil est bloqué dans une approche intergouvernementale qui ne lui permet pas de comprendre qu'il n'y aura pas de démocratie, de débat démocratique, autour des enjeux de politique économique si vous ne prenez pas au sérieux la contribution de ce Parlement dans ce débat sur le semestre européen.

Et j'en veux pour preuve que, que ce soit au niveau de la Commission ou du Conseil, vous continuez à aborder ces sujets de politique économique sans véritablement regarder les enjeux en termes de déséquilibre macroéconomique, ni l'interférence entre les économies des uns et des autres, en restant simplement dans une stratégie de punition ou de réforme structurelle que certains États membres devraient, selon vous, mettre en place.

J'en veux pour preuve les propos de Mme Worthman-Kool, qui ne voit même pas qu'au-delà de la stratégie de réforme engagée courageusement par un certain nombre d'États membres, personne ne s'en sortira au niveau européen si, à ce niveau-là, nous ne définissons pas une véritable stratégie de croissance, avec une reprise de l'investissement public et privé qui permette le retour de l'emploi.

J'en veux pour preuve que les propositions que la Commission a mises sur la table pour définir des indicateurs sociaux sont bien sûr très appréciables, mais à quoi cela nous sert-il d'avoir de nouveaux indicateurs si ce n'est pas pour en tirer des conclusions en termes d'orientation de politique économique? Et de ce point de vue-là, Monsieur le Président en exercice du Conseil, vous-même avez mentionné l'importance de l'investissement social, notamment dans le domaine de l'éducation ou de la formation. Mais que faites-vous, Monsieur le Président de la Commission, pour mettre en cohérence ce nécessaire investissement social avec votre façon d'évaluer les budgets des États membres et leur stratégie de réforme?